

PLAN DE ZONAGE AVANT RÉVISION AVEC EXAMEN CONJOINT

Échelle: 1/2500

Légende

- Zones urbaines**
- UA Zone urbaine centrale - Centre-bourg
 - UB Zone périphérique mixte équipée
 - UC Zone d'habitat pavillonnaire
 - UX Zone d'activités
- Zones à urbaniser**
- 1AU Zone d'urbanisation immédiate à vocation principale résidentielle
 - 1AUX Zone d'urbanisation immédiate à vocation économique
 - 2AU Zone d'urbanisation future
 - 2AUX Zone d'urbanisation future à vocation économique
 - 2AUL Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- Zones agricoles**
- A Zone agricole
 - As Zone agricole stricte (construction réglementée)
- Zones naturelles**
- N Zone naturelle à préserver
 - Nh Zone de groupement de constructions (hameau) au développement limité
- Autres données**
- Emplacement réservé au PLU (cf liste en annexe)
 - Zone concernée par un risque technologique (canaux transportant du gaz ou de l'éthylène)
 - Zone inondable (Reyssouze)
 - Espace Boisé Classé - EBC (art. L.130-1 du CU)
 - Bois et forêt à protéger (art. L.123-1-5 7e du CU)
 - Haie à protéger (art.L.123-1-5 7e du CU)
 - Siège d'exploitation agricole (à titre indicatif)
 - Préservation des vues et de cônes de visibilité sur la ferme du Tret
 - Périmètre de préservation de la diversité commerciale

